

Étudier en situation de Handicap au sein de l'école PARIS'COM SUP

Au sein de PARIS'COM SUP, des efforts sont déployés pour améliorer la qualité d'accueil des étudiants en situation de handicap. Dans le cadre de sa démarche sociale et environnementale, l'égalité des chances et l'éducation pour tous sont les droits fondamentaux que PARIS'COM SUP souhaite défendre pour tous ses étudiants.

Notre souhait principal n'est pas seulement d'encourager les étudiants handicapés à accéder à l'enseignement supérieur, mais aussi de leur apporter un sentiment de confort dans leur travail quotidien afin qu'ils puissent étudier en toute sérénité.

Conscients qu'il n'est pas toujours facile de parler de son handicap en dehors d'un lieu privé, et que le handicap n'est pas toujours visible, nous mettons tout en œuvre pour garder nos étudiants dans les meilleures conditions, avec confiance et discrétion, afin qu'ils puissent se confier plus facilement sur leur handicap.

Les obstacles peuvent être accidentels ou permanents. Dans tous les cas, il existe des solutions et les étudiants peuvent être accompagnés. Pour entamer des démarches, les étudiants doivent contacter le référent handicap.

LE RÔLE DU RÉFÉRENT HANDICAP

PARIS'COM SUP dispose d'un référent handicap. M. Caylou, joignable à l'adresse suivante :

cpa@pariscomsup.fr

Un interlocuteur privilégié qui permettra la mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pour les étudiants.

Le référent handicap joue un rôle de relais entre les étudiants en situation de handicap et les différentes entités de l'école. Il accueille les étudiants et les accompagne tout au long du processus de formation. Ses missions sont : informer, conseiller, mettre en place des modalités de rémunération, aider à trouver des opportunités de stages et d'alternance ...

Afin de bénéficier d'aménagements et d'accompagnements adaptables et personnalisés, les étudiants doivent impérativement prendre contact avec le référent handicap :

- En se présentant directement à son bureau
- Par l'intermédiaire d'un membre des équipes de l'école (enseignant, direction, assistants pédagogique, etc...)
- En vous adressant à M. Caylou à l'adresse fournie ci-dessus

Le handicap n'étant pas une réalité unifiée, le plan d'accompagnement développé par PARIS'COM SUP repose sur une volonté permanente de rendre le cadre d'apprentissage adapté aux étudiants en tenant compte du type de handicap et de ses limites.

TOUTES LES ÉQUIPES DE L'ÉCOLE SONT CONCERNÉES

Même si le référent handicap reste l'interlocuteur prioritaire, tous les services de l'école peuvent aider les étudiants en fonction de leurs besoins. La collaboration entre les étudiants, le référent et les différents membres de l'équipe PARIS'COM SUP vous apportera un accompagnement réussi.

Même s'ils n'ont pas déclaré leur handicap au moment de l'inscription, les étudiants peuvent s'orienter vers le référent au moment d'un stage, des examens ou plus généralement, dès qu'ils ressentent le besoin de se faire accompagner dans leurs études.

Cependant, l'anticipation est le facteur le plus important dans la mise en œuvre du programme d'accompagnement, donc si les étudiants souhaitent bénéficier de modalités avec des délais précis (stages, examens), il est dans leur intérêt qu'ils s'y prennent à l'avance.